

École de danse : reprise progressive des cours lundi 8 juin

L'école de danse du Pays de Bitché, qui comptait au total plus de 140 élèves, reprend progressivement ses cours ce lundi 8 juin, au Mille-clubs. Le gala de danse est annulé, mais des stages doivent avoir lieu cet été. On fait le point avec le président de l'association, Alain Schmitt.

La reprise sera progressive. « Nous avons rédigé un protocole, annonce Alain Schmitt, président de l'école de danse du Pays de Bitché, en nous basant sur les directives de la Fédération française de danse. » Ce sera exactement comme dans les établissements scolaires, les sites touristiques ou les lieux accueillant du public : un fléchage sera installé au Mille-clubs et de nouvelles conditions d'accueil seront mises en place. Concrètement, comment va se passer la reprise pour les membres de l'école de danse, ce lundi 8 juin ? Sur le parquet de 80 m², des zones seront réservées à chaque élève. « La salle permet d'accueillir simultanément neuf élèves et une animatrice, indique Alain Schmitt. Chaque personne aura grosso modo 7 m² » pour évoluer à sa guise. A quelques petites semaines des vacan-



Si les conditions sanitaires sont réunies, Nouridine Imchichi, professeur de hip-hop de Strasbourg, devrait animer un nouveau stage cet été à l'école de danse du Pays de Bitché. Photo Archives RL

ces scolaires, la décision du comité de l'association est courageuse. « La reprise est un défi à relever, un challenge », convient le président.

Reprise totale le 22 ?

Jazz, hip-hop, classique. Les cours seront donc limités à neuf inscrits. « Il y avait des séances à moins de 9, d'autres à 12 ou à 15. Nous ne savons pas si tout le monde reprendra, confie Alain Schmitt. Mais nous prenons toutes les mesures pour assurer la sécurité de

tous. Nous avons reçu des demandes très enthousiastes de certaines familles. Des mots ont été envoyés à tous les parents par le comité.

L'école de danse du Pays de Bitché était en plein boom. Elle comptait plus de 140 membres. Elle traînait d'arrache-pied le ga-

viennent pas, reconnaît Alain Schmitt. La reprise sera partielle. Le physique, le corps doivent se remettre. » Peut-être d'ailleurs que les associations pourront reprendre une activité à 100 % normale le 22 juin, comme le laissent entendre certaines voix à la Fédération.

Gala nouvelle formule

Le gala de fin d'année, qui fait toujours salle comble, est annulé. Un manque à gagner de près de 2000 € si être organisé.

J. Br.